

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
28/09/2026
Date d'affichage
28/09/2026
Nombre de conseillers en exercice
15
Nombre de conseillers présents
12
Nombre de conseillers votants
15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, maire.

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire de séance (Article L2121-15 du CGCT).

Aucun commentaire n'est formulé sur le compte-rendu dernier conseil municipal.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/046 – ECOLE
Achat de matériel informatique pour l'école des Marelles

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que les enseignantes de l'école des Marelles souhaitent avoir des ordinateurs portables et des vidéo projecteurs. Leur besoin est de 4 ordinateurs portables et de 3 vidéo projecteurs.

Monsieur Michel ROUSSARD, adjoint au maire, présente les devis reçus :

Société	Montant HT	Montant TTC	Remarque
AlexSis informatique EVREUX	13 610,00 €	16 332,00 €	Société ayant fourni et installé le tableau numérique dans la classe mairie
INFOTECH EVREUX	9 255,20 €	11 106,24 €	
DIAG Informatique EVREUX		0,00 €	N'a pas répondu malgré nos nombreuses relances

Il est proposé de retenir le devis de la société INFOTECH pour l'achat de 4 ordinateurs portables et de 3 vidéo projecteurs pour l'école des Marelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, le devis de l'entreprise INFOTECH pour un montant de 9 255,20 € HT (soit 11 106,24 € TTC) pour l'achat de 4 ordinateurs portables et de 3 vidéoprojecteurs pour l'Ecole des Marelles et **AUTORISE** M le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/047 – SIVSL
Révision des statuts et désignation d'un suppléant

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que les statuts du SIVSL (Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et de Loisirs) ont été modifiés et approuvés par le SIVSL lors de sa séance ordinaire en date du 03 septembre 2026.

Les modifications apportées aux statuts sont les suivantes :

- Changement d'adresse du siège : Mairie de Les Baux Sainte Croix au lieu de Mairie de Le Plessis Grohan ;
- Ajout d'un suppléant par commune ;
- Ajout de la mention « les pouvoirs sont comptabilisés dans le quorum ».

Il est donc nécessaire de nommer un suppléant de la commune de Les Ventes.

Il est rappelé que les titulaires sont M Patrick HENNEQUEZ et M Brice RADIGUE.

La candidature de M Joël BALOURDET est proposée en tant que suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** la candidature de M Joël BALOURDET en tant que suppléant au SIVSL.

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/048 –RESSOURCES HUMAINES
Prévoyance maintien de salaire et dispositif de mutuelle santé

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, rappelle au conseil municipal que, chaque employeur doit obligatoirement proposer, au titre de la protection sociale complémentaire, à tout agent de la fonction publique territoriale, quels que soient son temps de travail, son statut (contractuels ou titulaires) et la taille de la collectivité :

- Un dispositif de prévoyance maintien de salaire ;
- Un dispositif de mutuelle santé.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, rappelle au conseil municipal les dispositions en place au sein de la collectivité :

- Dispositif de prévoyance maintien de salaire :
Dans sa délibération n°25/016 en date du 03/04/2025, la collectivité a fait le choix de la convention avec la MNT et de fixer le montant de la participation financière à 7,00 € pour tout agent adhérent à la convention de participation MNT
- Dispositif de mutuelle santé :
Dans sa délibération n° 25/040 en date du 09/10/2025, la collectivité a fait le choix de la labellisation et de fixer montant de la participation financière à 15,00 € pour tout agent ayant choisi individuellement leur contrat (le contrat doit être au nom de l'agent) parmi une liste de contrats labellisés

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le maintien des dispositifs en place. Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission Ressources Humaines, réunie la 05/10/2026.

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **SOUHAITE MAINTENIR** les dispositifs en place au sein de la mairie de Les Ventes, à savoir :

- Pour le dispositif de **prévoyance maintien de salaire** :
Convention avec la MNT et montant de la participation financière fixé à **7,00 €** pour tout agent adhérent à la convention de participation MNT ;
- Pour le dispositif de **mutuelle santé** :
Labellisation et montant de la participation financière fixé à **15,00 €** pour tout agent ayant choisi individuellement leur contrat (le contrat doit être au nom de l'agent) parmi une liste de contrats labellisés

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/049 –RESSOURCES HUMAINES
Avancement de grade pour une secrétaire de mairie

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que certains agents, de par leur ancienneté, peuvent prétendre à un avancement de grade.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, rappelle les conditions :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 49 ;

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, rappelle également qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique du CDG27 en date du 26 aout 2026, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie d'avancement de grade.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, précise que le taux retenu, exprimé sous la forme d'un pourcentage, reste en vigueur tant qu'une nouvelle décision de l'organe délibérant ne l'a pas modifié.

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, propose l'avancement suivant à compter du 1^{er} septembre 2026 :

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
C	Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	100 %

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission Ressources Humaines, réunie la 05/10/2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE**, à l'unanimité les proposition d'avancement de grade ci-dessus énumérées à compter du 1^{er} septembre 2026 (avec effet rétroactif) ;
- **ACCEPTE**, à l'unanimité, les créations de postes d'avancement ci-dessus énumérées à compter du 1^{er} septembre 2026.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/050 –BUDGET
Décision Modificative

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal qu'une décision modificative sur le budget 2026 doit être prise. Celle-ci concerne le remplacement des fenêtres de l'école Des Marelles.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire présente la décision modificative suivante :

Article 2131 2008 917 - 3 000.00€

Article 2131 2007 027 +3 000.00€

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepté la décision modificative ainsi présentée.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, la décision modificative ainsi présentée.*

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	28/09/2026	Date d'affichage	28/09/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	15

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	Mme Béatrice PIN
M ROUSSARD Michel	X			M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie	X		
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice		X	M Christian MAILLARD
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy		X	M Fabrice WALLART
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël	X		
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Questions Diverses**1- Retour de la commission voirie/déchet EPN du 23/09/2026**

Viabilité hivernale : certaines communes n'ont pas signé la convention avec les agriculteurs.

Revalorisation du matériel hors d'usage : concerne les bennes métalliques, les colonnes aériennes ou enterrées en fin de vie et divers mobilier réformés. Il y aura une mise en vente aux enchères du matériels des services techniques d'EPN. Abri-bac (pour récolter les bio déchets) sont en place su EPN. Toutes les communes d'EPN peuvent les utiliser.

2- Date du prochain conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 05 novembre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Stéphane SIMON, Maire, lève la séance à 21h42.

Date	Signature
08 octobre 2026	Stéphane SIMON, Maire  